

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MARDI 17 FEVRIER 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 14

NOMBRE DE MEMBRES ABSENTS : 13

AYANT DONNÉ POUVOIR : 7

Le 17 février 2026, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, légalement convoqué le 11 février 2026 par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Laurent CHELLE

Gérard VERNAY donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Jean-Claude FRAISSARD donne pouvoir à Yannick AMET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

Patrick MARTIN donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Joëlle CAMPERS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mathieu LECLERCQ est désigné secrétaire de séance

2026-25

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;

CONSIDERANT l'adoption des lignes directrices de gestion qui ont reçu un avis favorable du Comité Technique en date du 30 novembre 2021 ;

CONSIDERANT que le conseil communautaire doit fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité ;

Il est proposé :

- La création d'un emploi permanent de technicien à temps complet à compter du 1^{er} mars 2026 afin d'assurer les fonctions de Technicien Eau et Assainissement ;
- La création d'un emploi permanent d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Il est proposé d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs tel que défini ci-dessous.

Yannick AMET

Président



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 17/01/2026

POURVUS	VACANTS
----------------	----------------

Adjoint administratif principal de 1ère classe	2	3
Adjoint administratif principal de 2ème classe	3	1
Adjoint administratif	12	7
Rédacteur principal de 1ère classe	1	1
Rédacteur principal de 2ème classe		
Rédacteur	5	1
Directeur		1
Attaché hors classe	1	
Attaché Principal	1	
Attaché	6	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	3	
Adjoint technique principal de 2ème classe	2	2
Adjoint technique	15	3
Agent de maîtrise principal		1
Agent de maîtrise	2	
Technicien principal de 1ère classe		1
Technicien	5	2
Ingénieur Principal	1	
Ingénieur	1	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	2	1
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	2	
Adjoint d'animation	1	2
Animateur Principal de 1ère classe	1	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	5	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	11	1
Assistant d'enseignement artistique	1	8
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques		1
Infirmier territorial en soins généraux	1	
Conseiller socio-éducatif		
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	
Assistant Territorial Socio-éducatif	1	
TOTAUX	86	38